

La gestion d'un lagon en mutation : acteurs, enjeux et recherche-action en Nouvelle-Calédonie (Pacifique sud)

Marc Léopold, Jean-Michel Sourisseau, Nathaniel Cornuet, Carine David, Arnaud Bonmarchand, Pierre-Yves Le Meur, Laetitia Lasseigne, Estelle Poncet, Marie Toussaint, Guy Fontenelle, Jean-Eudes Beuret et Nicolas Guillemot

Volume 13, numéro 1, avril 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026580ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Léopold, M., Sourisseau, J.-M., Cornuet, N., David, C., Bonmarchand, A., Le Meur, P.-Y., Lasseigne, L., Poncet, E., Toussaint, M., Fontenelle, G., Beuret, J.-E. & Guillemot, N. (2013). La gestion d'un lagon en mutation : acteurs, enjeux et recherche-action en Nouvelle-Calédonie (Pacifique sud). *VertigO*, 13(1).

Résumé de l'article

Cet article synthétise les résultats d'un programme de recherche interdisciplinaire effectué sur la côte nord-ouest de la province Nord de la Nouvelle-Calédonie (Pacifique sud) de 2008 à 2011. Cette région fait face aux rapides changements urbains et économiques induits par la création d'un important complexe métallurgique. Ce projet industriel, porteur de développement économique, est aussi un projet politique emblématique du processus original de décolonisation négociée dans lequel la Nouvelle-Calédonie est engagée. Une démarche scientifique adaptative a été mise en place pour améliorer la connaissance de l'écosystème côtier et mieux gérer les usages littoraux, et les petites pêcheries en particulier. Cette démarche combinait trois approches complémentaires : recherche-action (s'appuyant sur les points de vue et les logiques des parties prenantes locales), interdisciplinarité (sciences biologiques, sociales et juridiques) et partenariat entre plusieurs institutions de recherche et de développement. Les résultats montrent que les principaux défis de gestion des usages littoraux sont fortement imbriqués et renvoient à des questions environnementales, sociales, culturelles aussi bien qu'économiques et politiques. Toutes les conditions pour la réussite d'une gestion participative ne sont pas actuellement réunies à l'échelle de la zone d'étude. Cependant, notre étude ouvre des pistes pour la promotion d'initiatives de gouvernance partagée, en se fondant sur des dynamiques locales existantes ou émergentes pouvant être élargies à d'autres échelles. Des orientations de politiques publiques sont aussi suggérées, incluant la promotion d'approches territoriales pour le développement local.



Marc Léopold, Jean-Michel Sourisseau, Nathaniel Cornuet, Carine David, Arnaud Bonmarchand, Pierre-Yves Le Meur, Laetitia Lasseigne, Estelle Poncet, Marie Toussaint, Guy Fontenelle, Jean-Eudes Beuret et Nicolas Guillemot

La gestion d'un lagon en mutation : acteurs, enjeux et recherche-action en Nouvelle-Calédonie (Pacifique sud)

Introduction

- 1 Au niveau mondial et notamment dans les États insulaires, la zone côtière constitue un lieu privilégié de développement pour les activités humaines. De plus en plus anthropisée, elle joue un rôle essentiel dans les économies nationales alors que sa gestion rencontre de multiples obstacles provenant de sa fragilité environnementale et d'usages souvent concurrentiels. Pour résoudre ces difficultés, certains prônent la meilleure efficacité d'une gestion privée des biens environnementaux (Bromley, 1991 ; Harding, 1968) ; d'autres, dans une perspective évolutionniste, voient la surexploitation comme un passage obligé avant que les acteurs n'adaptent leurs pratiques (Grossman et Krueger, 1995 ; Solow, 1993) ; d'autres enfin croient en la capacité des communautés à générer des institutions susceptibles de gérer les biens et espaces communs (Jentoft et al., 1998 ; Ostrom, 1987). Les anthropologues évoquent, quant à eux, l'oubli du politique, des relations de pouvoir, des enjeux de gouvernementalité, des questions de citoyenneté et d'appartenance locales, ainsi que la simplification des catégorisations locales de la plupart des approches économiques (Jacob et Le Meur, 2010 ; Wagner et Talakaï, 2007). Plus largement, si on admet que pour être effective, la gestion des zones littorales doit considérer les demandes sociétales et les confronter aux potentialités naturelles, des controverses persistent quant à la mise en œuvre de ces principes, y compris les déclinaisons parfois jugées trop normatives du concept de gestion intégrée de la zone côtière (GIZC). Les espaces côtiers, parfois qualifiés d'éco-sociosystèmes tant les interactions entre les activités et leur environnement sont nombreuses et complexes, doivent absolument combiner des formes d'occupation de l'espace adaptées à leur étroitesse et à leur fragilité, et des modes de développement toujours originaux, ancrés dans une trajectoire politique et institutionnelle toujours spécifique.
- 2 En Nouvelle-Calédonie (Pacifique sud), la montée de l'enjeu environnemental a été matérialisée et médiatisée par l'inscription en 2008 d'une large partie de ses écosystèmes coralliens au Patrimoine mondial de l'Humanité. Elle accompagne par ailleurs un rapide développement de l'industrie du nickel et de son corollaire en termes d'infrastructures littorales et d'occupation de l'espace (David et al., 2010). Cet archipel illustre clairement les changements attendus des usages côtiers sous l'impact d'un fort développement économique, et leur nécessaire articulation avec une rénovation des modes de gestion des activités halieutiques dans les zones de lagons, de récifs et de mangroves. Les Kanak de Nouvelle-Calédonie, autochtones marginalisés par la colonisation, ont en effet développé des systèmes originaux de gestion des droits d'usage et d'accès fondés sur l'appartenance aux lieux et sur les relations sociales de réciprocité (la « coutume »). Aujourd'hui, le redéploiement des stratégies kanak en dehors des terres coutumières des réserves, rendu possible par une décolonisation politiquement négociée et par une vaste réforme foncière, maintient une dualité dans les liens et les usages des lieux : les systèmes kanak coexistent avec les modalités occidentales de gestion fondées sur la propriété privée et l'usage du domaine public, en particulier sur la zone maritime. Si la pêche récifo-lagonaire reste une activité « traditionnelle » partiellement ancrée dans les systèmes kanak de droits et d'obligations, elle a par ailleurs beaucoup évolué avec l'urbanisation et le développement d'une économie de plus en plus marchande depuis plus de vingt ans, comme pour d'autres communautés du Pacifique. Aujourd'hui

cohabitent des usages plus ou moins intensifs allant de la pêche d'autoconsommation à la pêche professionnelle, des prélèvements inscrits dans la « coutume » aux activités de loisirs et de tourisme, caractéristiques des zones urbaines.

- 3 Ces questions se posent de façon particulièrement aiguë sur la côte nord-ouest du pays, où un imposant projet minier se met en place depuis le début des années 2000. L'amplitude et les implications de ce projet industriel sont telles qu'on assiste à un boom économique et à un réel bouleversement des sociétés locales. Ces transformations réalisées dans un cadre spatio-temporel restreint ont créé un terrain pertinent pour des recherches interdisciplinaires en lien avec les diverses parties prenantes du développement local dans la province Nord du pays. Un programme de recherche a été développé de 2008 à 2011 en appui aux pouvoirs publics, pour améliorer la gestion de l'espace lagunaire et de ses usages dans cette région en pleine mutation. Il présentait l'originalité de combiner trois approches complémentaires : recherche-action, interdisciplinarité (sciences biologiques, sociales et juridiques), et mise en œuvre par des instituts de recherche et des agences de développement. Cet article constitue une synthèse des recherches réalisées pour identifier, caractériser et hiérarchiser les enjeux de gestion et de gouvernance de la zone maritime, en considérant plusieurs échelles géographiques et sociales et différents niveaux d'expression des pratiques. Après avoir présenté brièvement les spécificités du contexte politique de la Nouvelle-Calédonie et son poids dans les représentations des ressources naturelles, l'article décrit les choix méthodologiques effectués pour les recherches. L'analyse s'attache ensuite à articuler les dimensions socio-économiques, anthropologiques et environnementales des enjeux liés à l'évolution des usages lagunaires. Des perspectives d'accompagnement de ces dynamiques par les principaux groupes d'acteurs et les pouvoirs publics sont enfin proposées.

Une zone d'étude stratégique au regard de la trajectoire originale de la Nouvelle-Calédonie

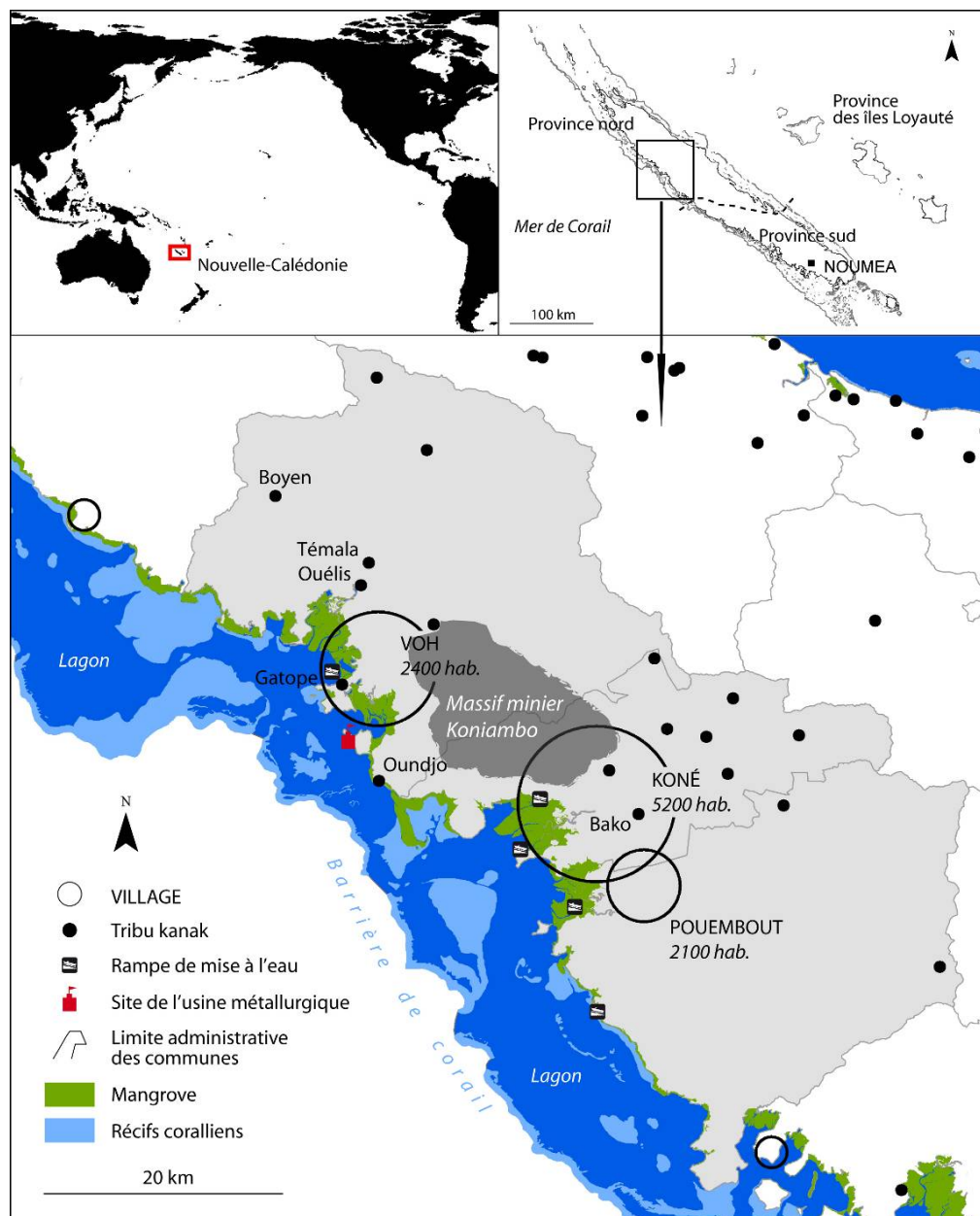
Un contexte politique et réglementaire spécifique

- 4 Reconnue au niveau mondial comme un point chaud de la biodiversité, la Nouvelle-Calédonie l'est aussi concernant le processus de décolonisation. Cette collectivité territoriale française *sui generis* dispose actuellement d'un statut résultant d'un accord politique, l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998, prévoyant un transfert des compétences détenues par l'État français vers les institutions néo-calédoniennes. Ce statut prévoit le découpage de la Nouvelle-Calédonie en trois provinces (Sud, Iles Loyauté et Nord)¹ (Figure 1). Ce cadre politique et administratif forme un dispositif unique en France et constitue le seul exemple aussi structuré d'une décolonisation négociée. Il a des conséquences majeures en termes d'usages et d'occupation de la zone côtière du pays. Les réglementations nationales relatives aux aménagements du littoral sont ainsi inapplicables, tandis que le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, assemblée législative locale, peut adopter des lois du pays dans le respect des règles constitutionnelles françaises et du droit international. Cette disposition lui permet d'expérimenter des réglementations propres. Les trois Provinces, titulaires d'une compétence de droit commun, disposent aussi de larges prérogatives en matière d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de développement économique (dont la pêche jusqu'à 12 milles nautiques du récif barrière), qui s'appliquent notamment sur le domaine public maritime². De plus, depuis la période coloniale, l'architecture politico-administrative de la Nouvelle-Calédonie a intégré des éléments institutionnels coutumiers qui touchent au statut des terres, des personnes et des autorités. Il en résulte une situation complexe de pluralisme juridique et institutionnel : à côté de ce dispositif formel, la logique coutumière qui prévaut en matière de règlement de conflits et de gouvernance joue davantage sur un mode informel, particulièrement visible en matière de foncier maritime. Ainsi, face à la discontinuité marquée que le cadre légal instaure entre foncier terrestre et foncier maritime, et même si l'analogie entre « lien à la terre » et « lien à la mer » ne va pas de soi et doit être interrogée empiriquement (Le Meur et al., 2012), le discours kanak affirme la continuité des maîtrises territoriales « coutumières » qui vont « de la chaîne montagnaise au récif » (Leblic, 2008 ; Teulière-Preston, 2000).

Un lagon partagé aux usagers multiples

- 5 Située à 300 km au nord de la capitale Nouméa, où se concentre la majeure partie de l'activité économique et 67 % de la population de la Nouvelle-Calédonie, la zone d'étude connaît depuis 2005 de profondes mutations engendrées par la construction d'une usine pyrométallurgique de classe mondiale, adossée à l'exploitation de mines dans le massif Koniambo (Figure 1) : en phase de production, prévue pour durer au moins 25 ans à partir de 2013, le site industriel devrait exporter 60 000 t/an de ferronickel à partir d'un port privé, situé à proximité de l'usine. Cet espace, côtier et rural, comprenait 9 700 habitants en 2009 (5,2 habitants/km²), répartis dans trois villages (Voh, Koné, Pouembout, ci-après VKP) et 18 tribus kanak dont six exercent régulièrement des activités de pêche. La population devrait atteindre 15 000 habitants en 2015, soit une augmentation de près de 80 % en une décennie. Cette évolution s'accompagne d'ores et déjà d'une urbanisation rapide (création de zones d'activités, développement de l'habitat et des infrastructures diverses : voirie, services publics, équipements culturels et sportifs, alimentation en eau et assainissement, etc.). La dynamique économique montre également une forte croissance dans la zone, où les investissements liés au chantier industriel lui-même et aux aménagements urbains induits entre 2006 et 2012 avoisineraient 0,8 milliard d'euros (province Nord, com. pers.). Estimés à plusieurs milliers, les emplois directs indirects générés par le projet minier en phase de production de l'usine devraient structurer l'activité économique de la zone VKP et de la province Nord.
- 6 La population de VKP se partage un espace lagunaire d'environ 800 km², limité par une barrière corallienne d'une centaine de kilomètres et par un cordon de mangrove de 83 km² (Figure 1). Le caractère multiethnique de la population complexifie les usages du littoral et les modalités de sa gestion. Les activités halieutiques y sont diversifiées et multifonctionnelles. Globalement peu intensive, la pression de pêche est plus élevée dans la moitié sud de la zone, dans les estuaires et le long du récif barrière (Guillemot, 2009). Toutes les embarcations présentes dans cette zone pratiquent la pêche avec une fréquence très variable. Les pêcheurs présentent divers profils d'activité selon leurs moyens de production (taille d'embarcation, engins de pêche : filet maillant, fusil-harpon, ligne à main, traîne), l'intensité et le rythme de pêche (régulier, occasionnel), les milieux fréquentés (mangrove, lagon, barrière récifale, récif externe), les espèces visées, et la destination des captures (autoconsommation, commercialisation, dons en nature). Ces profils varient largement selon le lieu de résidence et la communauté d'appartenance des pêcheurs. En particulier, l'activité vivrière et en partie commerciale des pêcheurs des tribus côtières assure la majeure partie des captures de la zone, en raison de l'usage régulier de filets maillants sur les récifs et dans les zones de mangroves (Guillemot et al., 2009). La pêche plaisancière, plus caractéristique des villages de Koné et Pouembout, représente pourtant la majorité des embarcations. Elle apparaît globalement moins productive en raison des techniques utilisées (ligne à main, fusil-harpon) et de la faible fréquence annuelle des sorties de pêche.

Figure 1. Caractéristiques du site d'étude dans les communes de Voh, Koné et Pouembout sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie (province Nord). La population totale par commune (village et tribus kanak) en 2009 et les noms des villages et des tribus kanak inclus dans l'étude sont indiquées. Figure 1. Characteristics of the study area in the Voh, Koné, and Pouembout districts in the northwest coast of New Caledonia (Northern Province). The total population per district (including villages and Kanak tribes) and the names of the villages and the Kanak tribes that were included in the study are shown.



Une approche méthodologique interdisciplinaire

Une démarche scientifique adaptée aux mutations locales

- 7 Si le développement industriel et l'exploitation des mines du massif Koniombo devraient générer des perturbations directes sur l'environnement lagunaire (turbidité des eaux littorales, sédimentation, etc.), l'urbanisation et l'afflux de populations engendrent des pressions supplémentaires sur les ressources halieutiques et les écosystèmes récifaux, *via* l'anthropisation rapide de la zone côtière et l'augmentation attendue de la pêche plaisancière et de la demande en produits de la mer (Chabanet et al., 2010). Le caractère pluriethnique de la zone et l'ambition d'une articulation entre développement économique et « communauté de destin³ » renvoient par ailleurs à des enjeux de partage et de concertation pour respecter les différents usages et représentations du lagon. Sur la base de ces observations, nous

avons proposé une approche concertée entre gestionnaires publics provinciaux et scientifiques de différentes disciplines (halieutique, socioéconomie, économie, anthropologie, droit de l'environnement, écologie) pour analyser les systèmes halieutiques de la zone d'étude et dégager des perspectives de gestion adaptées à leur contexte spécifique. Sur le plan méthodologique, les résultats présentés ici sont issus d'une étude interdisciplinaire réalisée de 2008 à 2011 et fondée sur l'analyse de la littérature (notamment non publiée) et la collecte de données *in situ*, largement tournée vers les représentations des acteurs locaux. L'étude a mis en œuvre des méthodes qualitatives et quantitatives pour formaliser et hiérarchiser les enjeux de gestion des usages dans la zone lagunaire, en fonction de leur dynamique temporelle, géographique, sociale, économique, et politique. Cette approche interdisciplinaire a permis d'aborder les systèmes halieutiques de manière plus large que le « paradigme halieutique » conventionnel, focalisé sur une approche bioécologique, technique et productiviste de la pêche (Chauveau et Jul-Larsen, 2000).

Enquêtes de terrain : enjeux et dynamiques à VKP

- 8 Des enquêtes ont été réalisées en trois phases (juin à octobre 2008, mai à septembre 2009, juillet à décembre 2009) auprès de diverses catégories d'acteurs répartis dans les trois villages et les six tribus côtiers de la zone VKP : pêcheurs professionnels et non professionnels, et acteurs institutionnels (administrations, agences de développement), politiques, coutumiers et économiques (filières de produits de la mer et industriel minier). Trois thématiques ont été étudiées conjointement.
- 9 En premier lieu, l'étude a porté sur les perceptions des usagers relatives au fonctionnement et à la gestion du lagon. Il s'agissait de comprendre comment les usagers se représentent et, partant du principe que la territorialisation relève d'une construction historique et sociale, comment ils produisent leurs rapports à cet espace (Poignonec, 2006). À partir de ces représentations, les travaux ont analysé les leviers de mobilisation des acteurs locaux, en particulier les utilisateurs directs de la zone lagunaire et des ressources marines. Les entretiens, très ouverts et mobilisant des supports cartographiques, ont porté sur la connaissance des interlocuteurs quant au système halieutique et lagunaire, aux enjeux de gestion et aux stratégies envisagées sur le long terme pour faire face aux mutations en cours et à venir (voir Lasseigne, 2008 pour une description détaillée de la méthodologie).
- 10 En second lieu, les flux de production et de vente des poissons lagunaires, ainsi que les circuits de distribution non monétarisés ont été caractérisés et estimés (voir Bonmarchand, 2010 pour une description détaillée de la méthodologie). Le développement de la pêche commerciale apparaît à la fois comme un facteur de risque à court terme sur certaines ressources du lagon de VKP, et comme une perspective intéressante pour les acteurs soucieux de structurer une filière professionnelle des produits de la mer. En lien avec la forte croissance démographique attendue d'ici 2015, la demande supplémentaire en poissons par des consommateurs non pêcheurs atteindrait en effet environ 50 % de la production de 2007 (Guillemot et al., 2009). Cette manne serait de nature à influencer l'évolution du marché local et, par conséquent, l'exploitation des ressources lagunaires de la zone.
- 11 En troisième lieu, la gestion kanak de la zone maritime de VKP a été analysée. Une étude ethnographique des modes locaux d'appropriation, d'usage et de contrôle du foncier maritime visait à mettre en lumière les normes et les pratiques des groupes kanak quant à la définition d'espaces marins littoraux. Conçus comme plus ou moins exclusifs, ces espaces sont définis et revendiqués en référence à une certaine légitimité sur le foncier maritime. Ces revendications questionnent en particulier la cohabitation de plusieurs communautés pouvant avoir différentes représentations spatiales et temporelles, et les enjeux de pouvoir social et économique inhérents à l'accès à cette zone maritime. Une approche qualitative (observation participante, entretiens, analyse de conflits, trajectoires historiques des groupes locaux) a permis d'appréhender les normes et principes qui sous-tendent la logique coutumière, ainsi que la manière dont ces éléments de gouvernance locale s'insèrent dans un schéma plus large, pluriethnique, à l'échelle de la zone côtière de VKP (voir Poncet, 2010 et Toussaint, 2010 pour une description détaillée de la méthodologie).

Perspectives juridiques d'une gestion spatialisée et décentralisée

- 12 L'étude des perceptions des acteurs locaux a été complétée par des analyses juridiques visant à évaluer la faisabilité d'une formalisation institutionnelle des modes de gestion décentralisés de l'espace lagunaire et/ou des ressources. Le droit de l'environnement comme le droit de la domanialité publique constituent des matières complexes en termes de partage des compétences en Nouvelle-Calédonie. Nous avons cherché ici à clarifier les compétences des collectivités (Nouvelle-Calédonie/provinces), puis à analyser les réglementations respectives de ces collectivités afin d'établir dans quelle mesure elles permettraient un transfert de responsabilités de gestion sur la zone maritime à un niveau local. Cette analyse s'est accompagnée d'une étude comparée des outils juridiques utilisés en France pour la GIZC et la mise en place d'aires marines protégées, ainsi qu'en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Canada pour la gestion des territoires coutumiers ou à droits d'usages (voir David et al., 2011 pour une description détaillée de la méthodologie).

Les enjeux imbriqués et hiérarchisés de la gestion du lagon de VKP face aux défis du développement

- 13 Les perceptions des acteurs de la zone d'étude sur la nature, les dimensions et la hiérarchie des enjeux de gestion de l'espace lagunaire ont été analysées et articulées avec les enjeux prioritaires pour les collectivités. Les perceptions communément relevées sur les effets directs et indirects attendus du projet industriel s'accordent sur l'idée que le développement urbain et économique actuel de la zone VKP va entraîner des changements rapides des usages et des ressources lagunaires. Les facteurs de changement et les tendances attendues par les divers acteurs rencontrés permettent d'identifier un diagnostic partagé du fonctionnement de l'écosystème local. Les enjeux de gestion sous-jacents, connectés les uns aux autres et hiérarchisés, sont de nature environnementale, sociale, culturelle et économique et organisés autour de liens « terre-mer ».

Des enjeux environnementaux en retrait

- 14 Les enquêtes révèlent qu'aux exceptions notables indiquées ci-dessous, la population de la zone VKP accepte dans l'ensemble les impacts écologiques jugés inévitables à tout développement d'un contexte minier d'envergure, y compris l'augmentation attendue de l'exploitation halieutique. Les discours écologistes de défense de l'environnement marin ou terrestre restent aujourd'hui faiblement audibles ou de portée limitée à un espace et/ou à un groupe d'usagers. Les enjeux maritimes sont jugés peu stratégiques par rapport à l'urgence perçue du développement économique et entretenue par les collectivités, actifs promoteurs du projet industriel. Cette situation pourrait perdurer tant que des dégâts visibles et substantiels ne seront pas observables sur le lagon, comme l'augmentation permanente de la turbidité et la sédimentation dans les eaux littorales, à l'instar d'autres bassins miniers du pays.
- 15 Plus précisément, l'environnement physique et biologique côtier est abordé comme une des dimensions des usages et des territoires. Pour les habitants de la zone, les transformations majeures de l'environnement sont surtout visibles sur le paysage terrestre avec le boom des infrastructures urbaines et industrielles. La dégradation des milieux lagunaires est jusqu'ici localisée sur la zone portuaire et de navigation des cargos, où un paysage industriel s'est installé rapidement en lieu et place des récifs coralliens frangeants et de la mangrove littorale, lieux de pêche traditionnels des habitants de la commune de Voh. Ces impacts environnementaux agissent comme un levier de mobilisation de certaines associations de pêcheurs et d'habitants des tribus et du village voisin (par exemple l'association *Djelawe* et la tribu d'Oundjo) pour obtenir des mesures compensatoires en fonction d'objectifs et d'intérêts divers, parfois éloignés des questions de protection de l'environnement. La fédération *Djelawe*, réunissant initialement des clans du bord de mer sur la base d'objectifs environnementaux, s'est ainsi rapidement transformée en instrument de captation de contrats de sous-traitance minière. L'industriel pour sa part affirme appliquer les recommandations et les standards internationaux en matière de protection de l'environnement et de responsabilité environnementale des entreprises. Il donne des gages de transparence, en particulier par une

importante communication, la signature d'une charte environnementale et la création d'un Comité environnemental Koniambo (CEK), dont la présidence a été confiée à une personnalité reconnue de la société civile. Il est cependant trop tôt pour préjuger de l'effectivité de ses actions en faveur de l'environnement, la politique de communication pouvant jouer un rôle d'écran. Les résultats soulignent que l'accès du public à l'information environnementale est aujourd'hui restreint, malgré la mise en place du CEK, ce qui pourrait limiter la capacité des populations à se mobiliser. Par exemple, les données du suivi à long terme des impacts environnementaux de l'activité industrielle (communautés piscicoles, qualité du substrat corallien, paramètres chimiques et physiques, etc.), mis en œuvre par l'industriel depuis les années 2000, sont très partiellement rendues publiques. Toutes les données quantitatives sur les impacts du dragage d'un imposant chenal dans le lagon (long de 5 km, large de 150 m et profond de 12 m) n'ont pas non plus été diffusées publiquement. Les travaux, qui ont mobilisé en 2008 et 2009 des moyens d'excavation uniques au monde par leur dimensionnement, se sont déroulés sans drame social (province Nord, com. pers.).

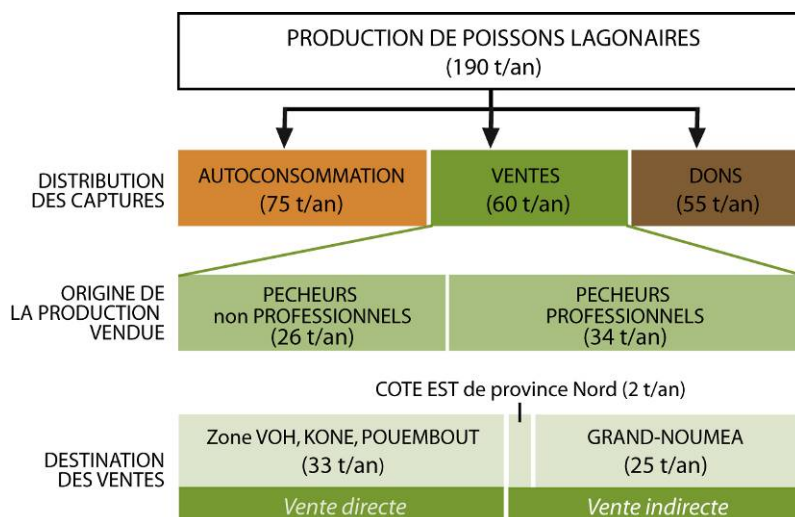
Des enjeux socio-économiques multiples : filière pêche et importance des relations non marchandes

16 Globalement, la pêche est apparue à la fois comme une activité générant des revenus, une autoproduction alimentaire, un fournisseur de capital social, et plus largement comme un des éléments d'un mode de vie rural, récréatif et ludique. D'une part, l'étude du marché des produits de la mer a permis d'estimer à environ 60 t/an les captures de poissons lagunaires commercialisées (32 % des captures totales, estimées à 190 t/an). La commercialisation a été assurée à 57 % par les pêcheurs professionnels et à 43 % par des pêcheurs non professionnels sur le marché parallèle local (Figure 2). Si la production totale représente un chiffre d'affaires annuel inférieur à 200 000 € et reste très variable selon les pêcheurs, les plus assidus tirent des revenus mensuels approchant 2 200 €, soit deux fois le salaire minimum garanti en Nouvelle-Calédonie. En l'absence de structure de commercialisation de poissons lagunaires frais à l'exception des marchés communaux, et en raison du faible nombre d'acheteurs intermédiaires, la demande locale des particuliers est alimentée par la vente directe (55 % de la production vendue), sur un marché de moins de 10 000 habitants. Par ailleurs, les restaurants et les commerces de proximité ne proposent qu'exceptionnellement des poissons lagunaires à leurs clients, leur préférant les poissons hauturiers ou importés en congelé. Le marché du Grand Nouméa - tissu urbain continu comptant près de 164 000 habitants - absorbe quant à lui 42 % de la production commercialisée de poissons lagunaires issus de VKP.

Figure 2. Distribution et commercialisation de la production estimée de poissons lagunaires dans la zone d'étude en 2009.

Sources des données : enquêtes, 2009.

Figure 2. Distribution and sales of estimated reef fish catches in the study area in 2009. Data source : interview survey, 2009.



- 17 Compte tenu de la croissance démographique à VKP, la demande marchande de produits lagunaires atteindrait 120 à 150 t/an d'ici 2015, soit plus du double des ventes actuelles. Seule une évolution des filières de production et de vente rendrait possible un tel essor du marché local. Trois orientations possibles ont été identifiées lors des entretiens par les acteurs institutionnels et économiques : 1) l'augmentation des captures de poissons dans le lagon VKP via l'intensification de l'activité des pêcheurs professionnels actuels et l'octroi de nouvelles licences de pêche, 2) le développement du réseau commercial local afin d'écouler dans la zone VKP la production lagonaire actuellement exportée vers le Grand Nouméa, et/ou 3) la diversification des sources d'approvisionnement en poissons à partir des captures lagunaires à l'extérieur de la zone VKP et des captures de poissons hauturiers. Ces orientations de développement sont basées sur une augmentation (option 1) ou le maintien (options 2 et 3) de la pêche commerciale dans le lagon VKP, et se traduiraient donc par des effets différents sur les ressources et les usages lagunaires de la zone. Les perceptions recueillies pendant les enquêtes divergent quant aux impacts attendus de la pêche commerciale (professionnelle ou non) sur les ressources du lagon VKP dans les années à venir. La fédération des pêcheurs professionnels de la province Nord, créée en 2008, anticipe une augmentation des ventes locales de poissons et se montre active pour développer une structure de commercialisation sur VKP. Les fluctuations de l'emploi sur la zone en fonction de la temporalité du projet industriel pourraient par ailleurs se répercuter sur l'activité de la pêche professionnelle. D'après les enquêtes, l'attraction exercée par les emplois plus réguliers et mieux rémunérés offerts ou induits par le secteur minier à court et moyen terme pourrait en effet affaiblir les nouvelles opportunités commerciales nées de l'expansion du marché local des produits de la mer. Toutefois, les statistiques recueillies ne confirment pas ce lien attendu entre l'activité de pêche professionnelle et l'activité économique locale. Malgré l'importante offre d'emplois accompagnant la phase de construction de l'usine à Voh, le nombre de pêcheurs professionnels a augmenté (+21 %) dans la zone entre 2008 (n =61) et 2011 (n =74), avant de diminuer en 2012 (n =64). Cette tendance suggère que d'autres facteurs interviennent pour expliquer la dynamique de la pêche professionnelle. Dans ces conditions, la demande supplémentaire en produits de la mer serait plus probablement alimentée à court terme par les circuits courts déjà actifs aujourd'hui et un développement du marché parallèle. Cette évolution générerait une pression supérieure (+32 % à + 47 % d'ici 2015) sur les ressources lagunaires de VKP.
- 18 D'autre part, les dimensions non marchandes de la pêche lagonaire se sont avérées importantes sur VKP pour toutes les communautés. Avec 360 pêcheurs estimés disposant d'une embarcation en 2009 (soit une embarcation pour 30 habitants), dont seulement six pêcheurs professionnels, la pêche lagonaire représente une activité populaire, principalement vivrière ou plaisancière, et peu professionnalisée. D'après les enquêtes, les poissons pêchés seraient pour 40 % (75 t/an) consommés par les ménages des pêcheurs et pour près de 30 % (55 t/an) donnés sous des formes diverses (Figure 2). Le poids relatif des dons de poissons lagunaires apparaît donc considérable dans la zone VKP, alors que les autres ressources (par exemple le crabe de palétuvier *Scylla serrata*, le troca *Tectus niloticus*, ou les holothuries *Actynopyga* spp. , *Bohadschia* spp. , *Holothuria* spp. , *Stichopus* spp. , *Theleota* spp.) suivent des logiques inverses orientées vers la commercialisation. Ces dons se répartissent en trois catégories. Les dons simples sont le plus souvent destinés à des membres de la famille proche à l'occasion de visites informelles ou de rencontres fortuites. Les dons réciproques, destinés aux membres de la famille élargie et à des amis, relèvent d'une logique sociale de circulation des richesses plus codifiée : le surplus non autoconsommé des captures peut être offert sans considération de valeur, mais donne lieu à un retour, immédiat ou différé. Enfin, le don coutumier, propre à la société kanak, est un acte d'échange qui participe à l'entretien des réseaux d'alliance et des hiérarchies, en même temps qu'à la répartition des biens alimentaires ou symboliques entre clans plus ou moins bien dotés. À travers les cérémonies de la coutume, qui rythment la vie sociale des tribus, des produits de la mer sont donnés par les clans de pêcheurs, en échange de tubercules, d'autres produits de la terre, de tissu et/ou d'argent. Lors de cérémonies collectives se déroulant sur un à plusieurs jours (mariage ou deuil par exemple), de grandes quantités de poissons, atteignant parfois plusieurs quintaux, peuvent

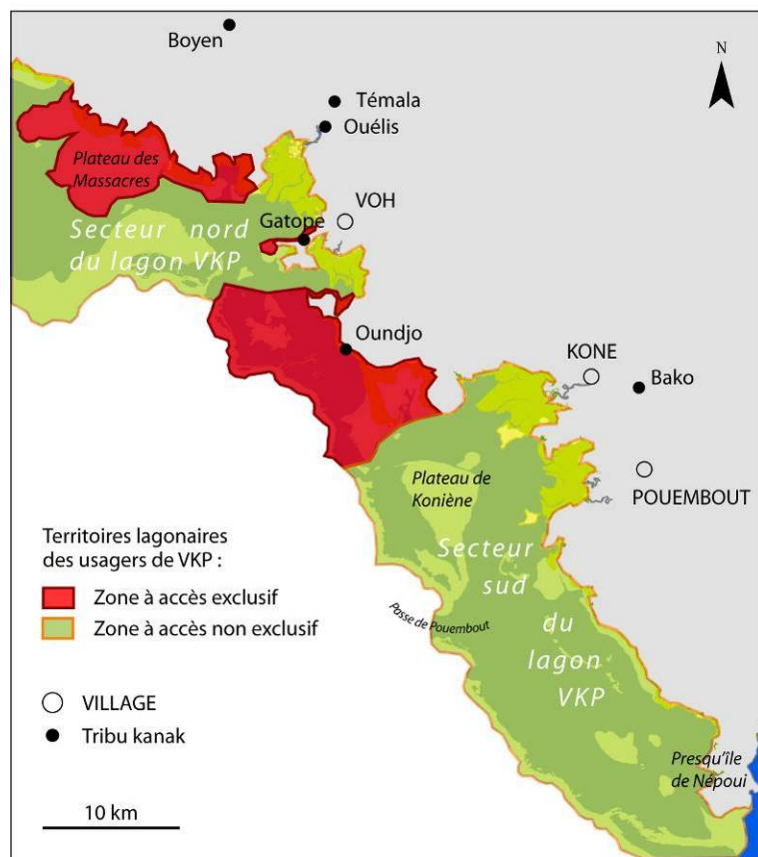
être spécialement pêchées pour accueillir les participants lors des repas. Ces événements importants intègrent des notions de prestige et de distinction sociale des accueillants.

Les enjeux socio-spatiaux : l'organisation territoriale de la pêche

- 19 D'après les enquêtes réalisées auprès des pêcheurs et d'autres acteurs locaux, l'organisation des espaces de pêche est structurée selon une base socio-ethnique et résidentielle. Des groupes sociaux appartenant principalement aux tribus d'Oundjo et de Boyen ont défini des territoires sur près de 110 km² (14 % de l'espace littoral, 61 et 49 km² respectivement) dans des zones définies du lagon, des plateaux récifaux et de la mangrove (Figure 3). En particulier, la tribu d'Oundjo affirme énergiquement sa volonté de protéger l'espace marin contigu à son emprise terrestre sous la forme d'une réserve informelle à son usage exclusif. Nos investigations empiriques montrent toutefois que l'accès à cette réserve n'est pas interdit à des parents et alliés, souvent membres de tribus voisines (tribu de Gatope en particulier), pour des usages liés à des cérémonies coutumières, mais aussi pour la pêche vivrière : la définition des droits fonciers maritimes est partiellement déterminée par l'usage de la ressource prélevée. Les délimitations de la réserve varient par ailleurs selon les interlocuteurs, renvoyant à des usages, à des usagers et à des fondements historiques différents. Trois strates géographiques peuvent être distinguées (Figure 3) : 1) un cœur restreint à usage exclusif de la tribu (61 km² incluant mangrove et lagon), respecté par les usagers extérieurs à la tribu, 2) un domaine plus large qui chevauche le plateau récifal de Koniène au sud jusqu'à la passe de Pouembout et où se rendent des pêcheurs des tribus voisines et des villages, et 3) une zone très large s'étendant à 44 km au sud de la tribu jusqu'à la presque île de Népoui, et témoignant davantage de liens coutumiers et de l'histoire des déplacements de populations que d'une volonté de contrôle sur les ressources halieutiques. Ces délimitations et les revendications territoriales qui les accompagnent vis-à-vis des autres usagers du lagon ne font cependant pas consensus au sein de la tribu d'Oundjo elle-même, traversée par de fortes dissensions aux racines complexes à la fois politiques, religieuses et économiques (Horowitz, 2003).

Figure 3. Organisation territoriale de la zone lagunaire dans la zone d'étude. VKP : zone de Voh-Koné-Pouembout.

Figure 3. Lagoon territory uses in the study area. VKP : Voh-Koné-Pouembout area. Data source : interview surveys, 2008 and 2010..



Sources des données : enquêtes 2008 et 2010

20 À l'exception de ces territoires revendiqués (soit sur près de 86 % de l'espace littoral), les usages sont partagés entre les habitants de VKP, mais restent marqués par une fréquentation géographique préférentielle à proximité du lieu de résidence. Les secteurs en accès libre du lagon et de la mangrove sont ainsi exploités par des usagers différents au sud (résidents des villages de Koné et de Pouembout) et au nord (résidents du village de Voh) de la tribu d'Oundjo (Figure 3).

21 Cette organisation socio-spatiale de la pêche fonctionne sur un mode informel et tacite, *via* une série de normes et de principes respectés au sein de la population de la zone. De fait, les conflits et altercations entre pêcheurs sont devenus rares depuis plusieurs années, et les stratégies de dissimulation ou de fuite, lorsque la norme est enfreinte, sont autant de signes d'une reconnaissance de ces formes locales d'appropriation de l'espace. Cette vision commune définit une communauté d'appartenance à un espace structuré, malgré la pluralité des usages et des représentations. Les enquêtes de perceptions réalisées auprès des pêcheurs soulignent cependant leurs craintes vis-à-vis de l'arrivée de nouveaux usagers qui ne partageraient pas les mêmes grilles cognitives et normatives, créant alors un facteur de déstabilisation. Citant l'exemple de la croissance économique et urbaine de Nouméa, les points de vue s'accordent sur une augmentation certaine de la pêche de loisir, plus rapide dans les communes de Koné et Pouembout où résident près de 80 % des habitants installés depuis 2004. Cette augmentation de la fréquentation du lagon pourrait générer des tensions ou des conflits entre nouveaux arrivants et pêcheurs locaux en termes de pratiques et de zones de pêche. Les acteurs citent par exemple les risques de cristallisation de ces tensions au niveau des rampes de mises à l'eau, points de passage obligés des pêcheurs des villages (Figure 1). Ces risques de tensions s'expriment aussi indirectement à travers un accroissement pressenti des captures globales sur le lagon de VKP, pouvant générer à terme une dégradation de l'état des ressources et donc un ressentiment des pêcheurs actuels vis-à-vis des nouveaux arrivants.

- 22 *Les outils juridiques disponibles pour une gestion spatialisée des usages lagunaires*
- 23 L'expérience acquise lors des travaux réalisés a montré l'intérêt d'examiner les outils juridiques qui permettraient de formaliser l'organisation socio-spatiale tacite actuelle des usages sur le lagon de VKP afin de maîtriser les moyens de la consolider en cas de nécessité face aux changements attendus. Les pouvoirs publics de la province Nord manifestent leur volonté de s'engager avec précaution vers une reconnaissance des usages traditionnels des ressources marines. L'analyse suggère cependant que le Code de l'environnement de la province Nord (CEPN) offre un cadre juridique apte à répondre aux objectifs de régulation des tensions entre usagers et de formalisation des usages traditionnels actuels sur VKP.
- 24 Issue de la catégorisation mise en place dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique⁴, l'aire de gestion durable (AGD) se définit comme « une zone naturelle gérée afin d'assurer la protection à long terme de la diversité biologique et le maintien de la production de biens et/ou de services naturels satisfaisants les besoins de la population » (Article 212-6 du CEPN). Fondée sur l'exploitation humaine des ressources en tant que moyen de la conservation, l'AGD constituerait une forme juridique flexible adaptée à un développement durable de la zone. La création d'une AGD visant à réserver certaines zones de pêche de la zone VKP à des usagers identifiés constituerait une option de gestion présente en droit comparé (Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande). Cet outil respecte également le principe d'égalité des usagers, par ailleurs conforme au droit international relatif aux zones à usages traditionnels.
- 25 La question de la forme juridique du bénéficiaire des transferts de gestion a par ailleurs été analysée. Outre les formes classiques (établissement public, association, groupement d'intérêt public, etc.) présentes dans le droit positif français, une modification de la réglementation du CEPN pourrait permettre, dans certaines zones, un transfert de gestion à une tribu, celle-ci étant dotée de la personnalité juridique.

Quelles voies et voix suivre pour gérer le lagon de VKP ?

Une configuration d'acteurs et d'enjeux en mutation rapide

- 26 La gestion des pêcheries artisanales côtières est rendue difficile par la variété des modalités d'exploitation de leurs ressources et l'hétérogénéité des groupes d'acteurs en présence. La durabilité de ces pêcheries, comme dans le cas de VKP, dépend de leurs capacités à s'adapter à des changements d'état des éco-sociosystèmes (Jentoft et Chuenpagdee, 2009 ; Olsson et al., 2004 ; Berkes et Folke, 2002). Les mécanismes d'accès, de contrôle et de valorisation des ressources du lagon et de la mangrove dans la zone d'étude illustrent et démontrent les relations que ces modes d'usage et d'appropriation entretiennent avec la dynamique globale de développement liée au projet industriel Koniambo. En particulier, nos travaux de recherche montrent que la configuration actuelle repose sur des règles de gestion informelles relativement stabilisées. Celles-ci assurent un équilibre fragile mais réel entre les modes d'appropriation kanak des zones littorales et les habitudes de pêche et de loisir des autres communautés, elles-mêmes inscrites dans l'histoire récente de la cohabitation des différentes strates socio-ethniques en Nouvelle-Calédonie. Cet équilibre, même si la pression totale sur les ressources apparaît encore faible, va être questionné par les bouleversements économiques, sociaux et environnementaux attendus de l'urbanisation et de l'industrialisation de la zone. Enrichissant les observations de Guillemot et al. (2009) sur les pêcheries lagunaires, notre étude précise les usages sociaux du lagon et leurs accroches territoriales. Elle invite à prendre particulièrement garde à cette dimension sociale et territoriale dans l'appréhension des changements à venir, notamment en réponse à l'implantation de nouvelles populations. Dans le même sens, les rôles non marchands de la pêche dans la société rurale actuelle pourront être modifiés par l'arrivée d'acteurs ne partageant pas les références d'échange de la région. Le caractère généralisé des dons de produits de la mer traduit l'importance des actifs intangibles (normes, savoirs, réseaux) et de leur circulation dans les stratégies des ménages en province Nord (Bouard et Sourisseau, 2010 ; Gaillard et Sourisseau, 2009 ; Chambers et Conway, 1991). Un changement dans les équilibres démographiques pourrait affaiblir cette dimension particulière de la pêche.

27 Face à ces enjeux induits par le projet industriel, les pouvoirs publics peuvent choisir d'anticiper ou non les évolutions multisectorielles attendues de l'écosystème côtier, en fonction de la réalité politique et sociale de la Nouvelle-Calédonie et de la province Nord en particulier, et des priorités qui en découlent. Nos résultats suggèrent que la partie maritime de la zone VKP n'est pas spécifiquement (ou très marginalement) considérée dans les politiques publiques actuelles de la province Nord, hormis les aménagements et des impacts environnementaux directs les plus visibles, en raison de facteurs renvoyant à différentes échelles spatiales et politiques. Tout d'abord, l'ampleur et la complexité des enjeux sur le lagon de VKP, combinées à la rapidité des changements, se traduisent par une difficulté pour les responsables des collectivités locales à se projeter dans le long terme. Toutes les communautés locales sont en effet concernées, elles-mêmes étant confrontées à des transformations sociales profondes et à des questions potentiellement conflictuelles, liées à l'appropriation spatiale et à la fragilité écologique de l'espace lagunaire. Ensuite, la zone VKP se situe hors des zones récifo-lagonaires labellisées en 2008 par l'Unesco (côtes nord et est de la province Nord), qui a reconnu la richesse de leur biodiversité et a imposé aux collectivités de nouvelles formes de protection et de valorisation, *via* la mise en place de démarches participatives de gestion locale. Enfin, la zone VKP comprend le périmètre du projet industriel Koniambo et la principale zone urbaine de la province Nord. Cette situation géographique peut doublement expliquer les perceptions clairement exprimées dans notre étude, considérant cette zone comme un espace inexorablement soumis aux impacts du développement. Le rôle crucial de cette zone dans la construction économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie, en grande partie fondée sur le projet de rééquilibrage entre les trois provinces, renforce le consensus sur la priorité du développement économique et structurel basé sur le secteur minier, même si l'attention à l'environnement est bien présente dans les discours politiques. Schématiquement, l'orientation du développement est différente sur la côte Est de la province Nord où elle repose sur la protection des espaces naturels et la valorisation de la biodiversité, notamment via l'écotourisme. Le dualisme spatial du développement entre côte Est et côte Ouest représenterait une forme originale de cohabitation à l'échelle provinciale d'activités antagonistes (Sourisseau et al., 2013 ; Richer de Forges et Pascal, 2008). Cette stratégie contraste avec les modèles protectionnistes habituellement promus dans d'autres régions à fort capital naturel, mais ne disposant pas d'une rente minière capable de générer des ressources financières mobilisables dans les zones à plus faible développement économique (voir par exemple González et al., 2008). Pour autant, bien que les politiques publiques liées à l'exploitation minière du massif Koniambo soient présentées selon le principe désormais classique de développement durable (Sourisseau et al., 2013), ce discours reste évidemment problématique quand il s'applique à l'extraction de ressources non renouvelables (Kirsch, 2010).

Lever les freins à une gestion concertée du lagon ?

28 Comme dans d'autres cas de gestion côtière, l'émergence d'espaces publics (Habermas, 1978) moins segmentés, organisant le dialogue et la confrontation autour de la gestion d'un bien d'environnement convoité, mais délaissé par l'action publique, semble difficile en l'absence de problèmes manifestes et/ou de conflits d'une certaine ampleur. Or, la gestion actuelle du lagon de VKP est source de tensions plus que de conflits⁵, ce qui inscrirait la concertation dans un processus sans objet immédiat. Par ailleurs, la régulation durable des conflits émergents supposerait d'explicitier des droits d'usages qui ne font pas l'unanimité, y compris dans le monde kanak. Elle ouvrirait un débat perçu comme une menace par certains protagonistes. Il en résulte des conflits étouffés par la force des stratégies de consensus et des fonctionnements actuels et donc par les risques (perçus ou invoqués) de les mettre en débat. À l'échelle de la zone VKP, nos résultats montrent que les conditions de la participation - au sens de la constitution d'un espace public à la fois plus unifié et contradictoire, permettant l'expression de divergences cognitives et politiques et leur mise en débat - n'existent pas encore aujourd'hui.

29 Les efforts doivent alors davantage porter sur l'accompagnement de dialogues déjà à l'œuvre à des échelles sociales, sectorielles et géographiques précises. De tels échanges entre acteurs

et institutions qui partagent une communauté d'intérêts en matière d'usages lagunaires, malgré différentes logiques stratégiques et représentationnelles, pourraient être favorisés à une échelle plus large. Ces initiatives seraient susceptibles de porter des évolutions concertées des pratiques et d'envisager dans le futur des déclinaisons à une échelle plus globale, ouvrant la voie à une gouvernance négociée. Les outils juridiques disponibles permettraient d'ailleurs une certaine formalisation des usages actuels sur la zone VKP. Une telle transition, si elle est jugée opportune, devrait se faire selon les principes de la cogestion adaptative (Armitage et al., 2008 ; Folke et al., 2005 ; Olsson et al., 2004 ; Lee, 1994). Il s'agirait de co-construire à la fois la connaissance des dynamiques de l'écosociosystème et la reconnaissance de la pluralité des visions des parties prenantes (Le Meur, 2008), de partager des diagnostics, et de proposer des scénarios afin de les mettre en œuvre selon leurs diverses perceptions du futur. Les diverses composantes de l'écosociosystème côtier et les interactions entre les aspects économiques, sociaux, environnementaux et fonciers devraient alors être considérées dans le cadre de politiques renouvelées d'accompagnement du projet industriel, projet dont la centralité est actuellement peu discutée.

30 Il est enfin possible que les transformations brutales de ce territoire indissociablement marin et terrestre, induites par le projet minier, jouent un rôle déclencheur dans la réflexion et les décisions en matière de gouvernance de la zone. La connaissance acquise sur le fonctionnement de l'écosociosystème côtier montre que les pistes d'action s'inscriront dans la dynamique des mobilisations, des conflits et des concertations qui construisent la gouvernance de VKP.

Remerciements

31 Les recherches présentées dans cet article ont été financées par le programme LITEAU III du Ministère français chargé de l'écologie et du développement durable, dans le cadre du projet COGERON « Organiser la cogestion des récifs et lagons à forte valeur patrimoniale en Nouvelle-Calédonie » (<http://www.coreus.ird.fr/cogeron/>), avec le soutien du programme néo-calédonien ZONECO, de la province Nord de Nouvelle-Calédonie, de l'IFRECOR Nouvelle-Calédonie, et de la société minière Koniambo Nickel SAS. Les auteurs tiennent à remercier particulièrement toutes les personnes interviewées pendant les différentes enquêtes réalisées dans la zone Voh-Koné-Pouembout. Ils remercient également Raphaël Casado, François Féral, Sven Menu, et Guillaume Zambrano pour leur contribution aux études juridiques, et deux relecteurs scientifiques pour leurs commentaires précis et pertinents sur le manuscrit initial.

Bibliographie

Armitage, D., M. Marschke et R. Plummer, 2008, Adaptive co-management and the paradox of learning, *Global Environmental change*, 18, pp. 86-98.

Berkes, F. et C. Folke, 2002, Back to the future : ecosystem dynamics and local knowledge. In Gunderson, L.H., Holling, C. S. (eds) *Panarchy : Understanding transformations in human and natural systems*, Washington, Island Press, pp. 121-146.

Bonmarchand, A., 2010, Valorisation des produits de la pêche lagunaire dans la zone Voh-Koné-Pouembout, Nouvelle-Calédonie, Montpellier, Mémoire de Master, IRC, 97 p. [En ligne] URL : [http://www.coreus.ird.fr/cogeron/documents/rapports/Rapport %20M2_Bonmarchand2009_Filieres %20de %20valorisations %20.pdf](http://www.coreus.ird.fr/cogeron/documents/rapports/Rapport%20M2_Bonmarchand2009_Filieres%20de%20valorisations%20.pdf). Consulté le 7 février 2013.

Bouard, S., J.M. Sourisseau, 2010, Stratégies des ménages kanak : hybridations entre logiques marchandes et non marchandes, *Natures Sciences Sociétés* 18, pp. 266-275.

Bromley, D., 1991, *Environment and economy : Property rights and public policy*, Cambridge, MA, Basil Blackwell, Inc, 247 p.

Chabanet, P., N. Guillemot, M. Kulbicki, L. Vigliola et S. Sarramegna, 2010, Baseline study of the spatio-temporal patterns of reef fish assemblages prior to a major mining project in New Caledonia (South Pacific), *Marine Pollution Bulletin*, 61, pp. 598-611.

Chambers, R. et G.R Conway, 1991, *Sustainable rural livelihoods : practical concepts for the 21st century*, Falmer, Institute of Development Studies Discussion Paper 296, 42 p.

- Chauveau, J.-P. et E. Jul-Larsen, 2000, Du paradigme halieutique à l'anthropologie des dynamiques institutionnelles, In Chauveau, J.-P., Jul-Larsen, E. et C. Chaboud (dir.) *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest. Pouvoirs, mobilités, marchés*, Paris, Karthala-IRD-CMI, pp. 9-85.
- David, C., G. Zambrano, R. Casado et S. Menu, 2011, *Formalisation juridique des usages sur la zone lagonaire en Nouvelle-Calédonie. Rapport de synthèse du projet COGERON*, Nouméa, Université de la Nouvelle-Calédonie, 97 p. [En ligne] URL : http://www.coreus.ird.fr/cogeron/documents/rapports/Synthese%20juridique%20finale_David_mai2011.pdf. Consulté le 7 février 2013.
- David, G., M. Léopold, G. Fontenelle, P. Dumas, J. Ferraris et J.B. Herrenschmidt, 2010, Integrated coastal zone management perspectives to ensure the sustainability of the coral reefs in New Caledonia, *Marine Pollution Bulletin*, 61, pp. 323-334.
- Folke, C., T. Hahn, P. Olsson et J. Norberg, 2005, Adaptive governance of social-ecological systems, *Annual Review Environmental Resources*, 30, pp. 441-473.
- Gaillard, C. et J.M. Sourisseau, 2009, Système de culture, système d'activité(s) et rural livelihood : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak (Nouvelle-Calédonie), *Journal de la Société des océanistes*, 129, pp. 279-294.
- González, J.A., C. Montes, J. Rodríguez et W. Tapia, 2008, Rethinking the Galapagos Islands as a complex social-ecological system : implications for conservation and management, *Ecology and Society* 13, 2, 13.
- [En ligne] URL : <http://www.ecologyandsociety.org/vol13/iss2/art13/>. Consulté le 12 mars 2013.
- Grossman, G.M. et A.B. Krueger, 1995, Economic growth and the environment, *Quarterly Journal of Economics*, 2, pp. 353-377.
- Guillemot, N., 2009, Les peuplements de poissons récifaux et leur exploitation dans la zone de Voh-Koné-Pouembout (Nouvelle-Calédonie) : caractérisation, indicateurs et enjeux de suivi, Rennes, Thèse de Doctorat Spécialité halieutique, Agrocampus Ouest, 344 p.
- Guillemot, N., M. Léopold, P. Chabanet et M. Cuif, 2009, Characterization and management of informal fisheries confronted with socio-economic changes in New Caledonia (South Pacific), *Fisheries research*, 98, pp. 51-61.
- Habermas, J., 1978, *Raison et légitimité : problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot, 212 p.
- Hardin, G., 1968, The tragedy of the Commons, *Science*, 162, pp. 1243-1248.
- Horowitz, L., 2003, *Stranger in One's Own Home. À Micropolitical ecological analysis of the engagement of Kanak villagers with a multinational mining project in New Caledonia*, Canberra, Thèse de Doctorat, Australian National University, 297 p.
- Jacob, J.P. et P.Y. Le Meur, 2010, Citoyenneté locale, foncier, appartenance et reconnaissance dans les sociétés du Sud, In Jacob, J.P., Le Meur, P.Y., (eds) *Politique de la terre et de l'appartenance. Droits fonciers et citoyenneté locale dans les sociétés du Sud*, Paris, Karthala, pp. 5-57.
- Jentoft, S. et R. Chuenpagdee, 2009, Fisheries and governance as a wicked problem, *Marine Policy*, 33, pp. 553-560.
- Jentoft, S., B.J. McCay et D.C. Wilson, 1998, Social theory and fisheries co-management, *Marine Policy*, 22, pp. 423-436.
- Kirsch, S., 2010, Sustainable Mining, *Dialectical Anthropology*, 34, pp. 87-93.
- Lasseigne, L., 2008, *La formalisation des enjeux de gestion sur la zone côtière à partir des usages liés à la pêche locale. Le cas de la zone récifo-lagunaire Voh-Koné-Pouembout*, Lorient, Mémoire de Master, Université de Bretagne Sud, 147 p. [En ligne] URL : http://www.coreus.ird.fr/cogeron/documents/rapports/Rapport%20M2_Lasseigne2008.pdf. Consulté le 7 février 2013.
- Leblic, I., 2008, *Vivre de la mer, vivre avec la terre.... Savoirs et techniques des pêcheurs kanak du sud de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Océanistes, 288 p.
- Le Meur, P.-Y., 2008, Communautés imaginées et politique des ressources naturelles, In Méral, P., Castellanet, C. & R. Lapeyre (dir.) *La gestion concertée des ressources naturelles. L'épreuve du temps*, Paris, Karthala, pp. 289-301.
- Le Meur, P.-Y., E. Poncet, P. Sauboua et M. Toussaint, 2012, Les enjeux de la gouvernance locale des ressources marines en Nouvelle-Calédonie. Contribution à la réflexion sur le « foncier maritime » à partir de deux études de cas, In C. David & N. Meyer (eds.) *L'intégration de la coutume dans l'élaboration de la norme environnementale*, Bruxelles, Bruylant, pp. 235-252.

Lee, K.N., 1994, *Compass and gyroscope : integrating science and politics for the environment*, Washington, Island Press, 244 p.

Olsson, P., C. Folke et F. Berkes, 2004, Adaptive comanagement for building resilience in social-ecological systems, *Environmental management*, 34, 1, pp. 75-90.

Ostrom, E., 1987, Institutional arrangements for resolving the commons dilemma : some contending approaches, In McCay, B., Acheson, J. (eds), *The Question of the Commons*, Tucson, University of Arizona Press. pp. 250-265.

Poignonec, D., 2006, *Apport de la combinaison cartographie cognitive/ontologie dans la compréhension de la perception du fonctionnement d'un écosystème récifo-lagonaire de Nouvelle-Calédonie par les acteurs locaux*, Thèse de Doctorat spécialité Halieutique, Ecole nationale supérieure agronomique, Rennes, vol. I : 292 p ; vol. II : 74 p.

Poncet, E., 2010, *Modes d'usage et de gouvernance des ressources marines dans la zone d'Oundjo et Gatope, région de Voh-Koné-Pouembout (Nouvelle-Calédonie)*, Aix, Mémoire de Master, Université de Provence, 90 p. [En ligne] URL : http://www.coreus.ird.fr/cogeron/documents/rapports/M2 %20Poncet_COGERON.pdf. Consulté le 7 février 2013.

Richer de Forges, B. et M. Pascal, 2008, La Nouvelle-Calédonie : un « point chaud » de la biodiversité mondiale gravement menacé par l'exploitation minière, *Journal de la Société des Océanistes*, 126, pp. 95-111.

Solow, R.M., 1993, An Almost Practical Step toward Sustainability, *Resources Policy*, 19, 3, pp. 162-172.

Sourisseau, J.M., S. Bouard et G. Pestaña, 2013, *Ruralité et développement durable en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, IAC éditions, 176 p.

Teulières-Preston, M-H., 2000, Le droit maritime kanak et ses transformations, In Bensa, A., Isabelle, L. (eds) *En pays kanak. Ethnologie, archéologie, linguistique, histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, pp. 129-146.

Torre, A., R. Melot, L. Bossuet, A. Cadoret, A. Caron, S. Darly, Ph., Jeanneaux, T., Kirat et H-V., Pham, 2010, Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? Eléments de méthode et de repérage, *Vertigo*, 10, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/9590>. Consulté le 15 juin 2012.

Toussaint, M., 2010, *Pratiques et enjeux de la cogestion des ressources lagonaires en Nouvelle-Calédonie : l'exemple du programme COGERON dans la région de Voh-Koné-Pouembout (Nouvelle-Calédonie)*, Aix, Mémoire de Master, Université de Provence, 102 p. [En ligne] URL : http://www.coreus.ird.fr/cogeron/documents/rapports/M2 %20Toussaint_COGERON_2010.pdf. Consulté le 7 février 2013.

Wagner, J. et M. Talakaï, 2007, Customs, Commons, Property, and Ecology : Case Studies from Oceania, *Human Organization* 66, 1, pp. 1-10.

Notes

1 Traduite juridiquement dans la loi organique du 19 mars 1999, la partition en trois provinces a été réalisée pour refléter les différentes sensibilités politiques des partis politiques locaux : la province des Iles Loyauté et la province Nord, dans laquelle se situe l'étude, sont à majorité indépendantiste au contraire de la province Sud, à tendance loyaliste. La Nouvelle-Calédonie est par ailleurs dotée depuis 1998 d'un gouvernement collégial et d'une assemblée législative. Sont également prévues des institutions représentatives de la population autochtone kanak à plusieurs niveaux hiérarchiques : tribus, districts, aires et un Sénat coutumier, assemblée consultative composée de représentants des aires coutumières.

2 Zone comprenant les eaux territoriales et l'estran, jusqu'à 81,2 m le long de la limite des plus hautes marées.

3 Mot d'ordre, avec l'émancipation et le rééquilibrage, promu par l'accord de Nouméa du 5 mai 1998.

4 Traité international adopté lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, avec notamment pour objectifs la conservation et l'usage durable de la biodiversité.

5 Le conflit se distingue de la tension par un passage à l'acte impliquant un tiers, et qui peut prendre des formes expressives variées (médiatisation, recours aux tribunaux, publicisation, voies de fait...) (Torre et al., 2010).

Pour citer cet article

Référence électronique

Marc Léopold, Jean-Michel Sourisseau, Nathaniel Cornuet, Carine David, Arnaud Bonmarchand, Pierre-Yves Le Meur, Laetitia Lasseigne, Estelle Poncet, Marie Toussaint, Guy Fontenelle, Jean-Eudes Beuret et Nicolas Guillemot, « La gestion d'un lagon en mutation : acteurs, enjeux et recherche-action en Nouvelle-Calédonie (Pacifique sud) », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 13 Numéro 1 | avril 2013, mis en ligne le 16 avril 2013, consulté le 03 septembre 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/13297> ; DOI : 10.4000/vertigo.13297

À propos des auteurs

Marc Léopold

Halieute, IRD, UR Coreus 2, BP A5, 98848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie Courriel : marc.leopold@ird.fr

Jean-Michel Sourisseau

Économiste, CIRAD - Institut agronomique néo-calédonien, UMR ART-Dev, TA C88/15, Av. Agropolis, 34398 Montpellier Cedex 5, France, Courriel : jean-michel.sourisseau@cirad.fr

Nathaniel Cornuet

Halieute, province Nord - DDEE, BP 41, 98860 Koné, Nouvelle-Calédonie, Courriel : n.cornuet@province-nord.nc

Carine David

Juriste, Université de Nouvelle-Calédonie, LARJE, BP R4, 98851 Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Courriel : carine.david@univ-nc.nc

Arnaud Bonmarchand

Étudiant Master 2, Institut agronomique néo-calédonien, BP 6, 98825 Pouembout, Nouvelle-Calédonie, Courriel : abonmarchand76@hotmail.com

Pierre-Yves Le Meur

Anthropologue, IRD, UMR GRED, BP A5, 98848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Courriel : pierre-yves.lemeur@ird.fr

Laetitia Lasseigne

Étudiante Master 2, Institut agronomique néo-calédonien, BP 6, 98825 Pouembout, Nouvelle-Calédonie, Courriel : jadanaia@yahoo.com

Estelle Poncet

Étudiante Master 2, Université de Provence/IRD, BP A5, 98848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Courriel : estelleponcet@hotmail.fr

Marie Toussaint

Étudiante Master 2, Université de Provence/IRD, BP A5, 98848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Courriel : marie.toussaint@ird.fr

Guy Fontenelle

Professeur en gestion des zones côtières, Université européenne de Bretagne, Agrocampus Ouest, UMR ESE, 65 rue de Saint-Brieuc, CS 84215, 35042 Rennes Cedex, France, Courriel : guy.fontenelle@agrocampus-ouest.fr

Jean-Eudes Beuret

Professeur en économie, Université européenne de Bretagne, Agrocampus Ouest, UMR SMART, 65 rue de Saint-Brieuc, CS 84215, 35042 Rennes Cedex, France, Courriel : jeaneudesbeuret@gmail.com

Nicolas Guillemot

Doctorant en écologie halieutique, Agrocampus Ouest/IRD/Koniambo Nickel SAS, IRD, BP A5, 98848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Courriel : nicolas.guillemot@gmail.com

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Cet article synthétise les résultats d'un programme de recherche interdisciplinaire effectué sur la côte nord-ouest de la province Nord de la Nouvelle-Calédonie (Pacifique sud) de 2008 à 2011. Cette région fait face aux rapides changements urbains et économiques

induits par la création d'un important complexe métallurgique. Ce projet industriel, porteur de développement économique, est aussi un projet politique emblématique du processus original de décolonisation négociée dans lequel la Nouvelle-Calédonie est engagée. Une démarche scientifique adaptative a été mise en place pour améliorer la connaissance de l'écosystème côtier et mieux gérer les usages littoraux, et les petites pêcheries en particulier. Cette démarche combinait trois approches complémentaires : recherche-action (s'appuyant sur les points de vue et les logiques des parties prenantes locales), interdisciplinarité (sciences biologiques, sociales et juridiques) et partenariat entre plusieurs institutions de recherche et de développement. Les résultats montrent que les principaux défis de gestion des usages littoraux sont fortement imbriqués et renvoient à des questions environnementales, sociales, culturelles aussi bien qu'économiques et politiques. Toutes les conditions pour la réussite d'une gestion participative ne sont pas actuellement réunies à l'échelle de la zone d'étude. Cependant, notre étude ouvre des pistes pour la promotion d'initiatives de gouvernance partagée, en se fondant sur des dynamiques locales existantes ou émergentes pouvant être élargies à d'autres échelles. Des orientations de politiques publiques sont aussi suggérées, incluant la promotion d'approches territoriales pour le développement local.

This paper presents some results of an interdisciplinary research programme located on the northwest coast of New Caledonia from 2008 to 2011. This area faces rapid and significant urban and economic changes induced by an on-going major mining complex that is rooted within current political issues of the New Caledonian decolonisation process. An adaptive framework was set up to improve the knowledge on the coastal social ecological system and to better manage the uses of marine resources, including small-scale fisheries. This framework combined three complementary approaches : operational research (based on three interviewing surveys of local stakeholders), interdisciplinary studies (biological, social and law sciences) and partnership between research and development agencies. Results show that the main management challenges of the coastal uses are strongly embedded to cope with environmental, social, cultural as well as economic issues. All conditions for successful participative management are not currently met at the study area scale. However our study paves the way for action to promote initiatives of shared governance over the coastal area, building on existing or emerging local initiatives, and possibly scaling them up in the future. Directions for policy making are also suggested including territory approaches to local development.

Entrées d'index

Mots-clés : zone côtière ; pêche artisanale ; gestion concertée ; développement économique ; interdisciplinarité ; écosystème ; Nouvelle-Calédonie

Keywords : coastal zone ; small-scale fisheries ; concerted management ; economic development ; interdisciplinary research ; social ecological system ; New Caledonia